



## POTELIÈRES



### Conseils de jeu



Le vélo mis à l'honneur pour la première édition de Mai à vélo, qui se prolongera en juin cette année.

Un jeu de piste sur **6,3 km** pour découvrir le patrimoine de Potelières.

Ce jeu de piste est accessible à pied.

Attention, certaines portions du trajet se font sur la route, il est rappelé qu'il est nécessaire pour tous les usagers de respecter le code de la route. Vous trouverez quelques conseils pour circuler à vélo en toute sécurité à la fin du carnet de route.



- Les beaux jours arrivent, évitez de partir aux heures les plus chaudes.
- Vos meilleures alliées : de l'eau et de la crème solaire.



### Jeu Concours Vélo

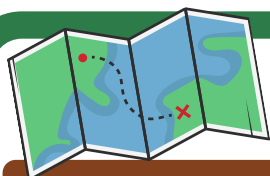


La participation au jeu de piste ouvre la possibilité de participer à un **jeu concours pour les cyclistes** : pour cela, envoyez vos réponses et vos photos du / des trajets réalisés (un tirage au sort par famille et par adresse) avant le **23 juin minuit** à l'adresse mail suivante : [jeuconoursdecezecevennes@gmail.com](mailto:jeuconoursdecezecevennes@gmail.com)

**Un tirage au sort sera effectué parmi toutes les bonnes réponses** le 26 juin 2021 à 16h à Molières-sur-Cèze (salle polyvalente) lors d'une animation vélo "Faites briller vos vélos" (si les conditions sanitaires le permettent).

La photo la plus originale réalisée pour les missions photos sera également récompensée par un lot !

Pour en savoir plus : <http://www.ceze-cevennes.fr/fr/information/9616/jeu-concours>



### Challenge d'activité vélo :

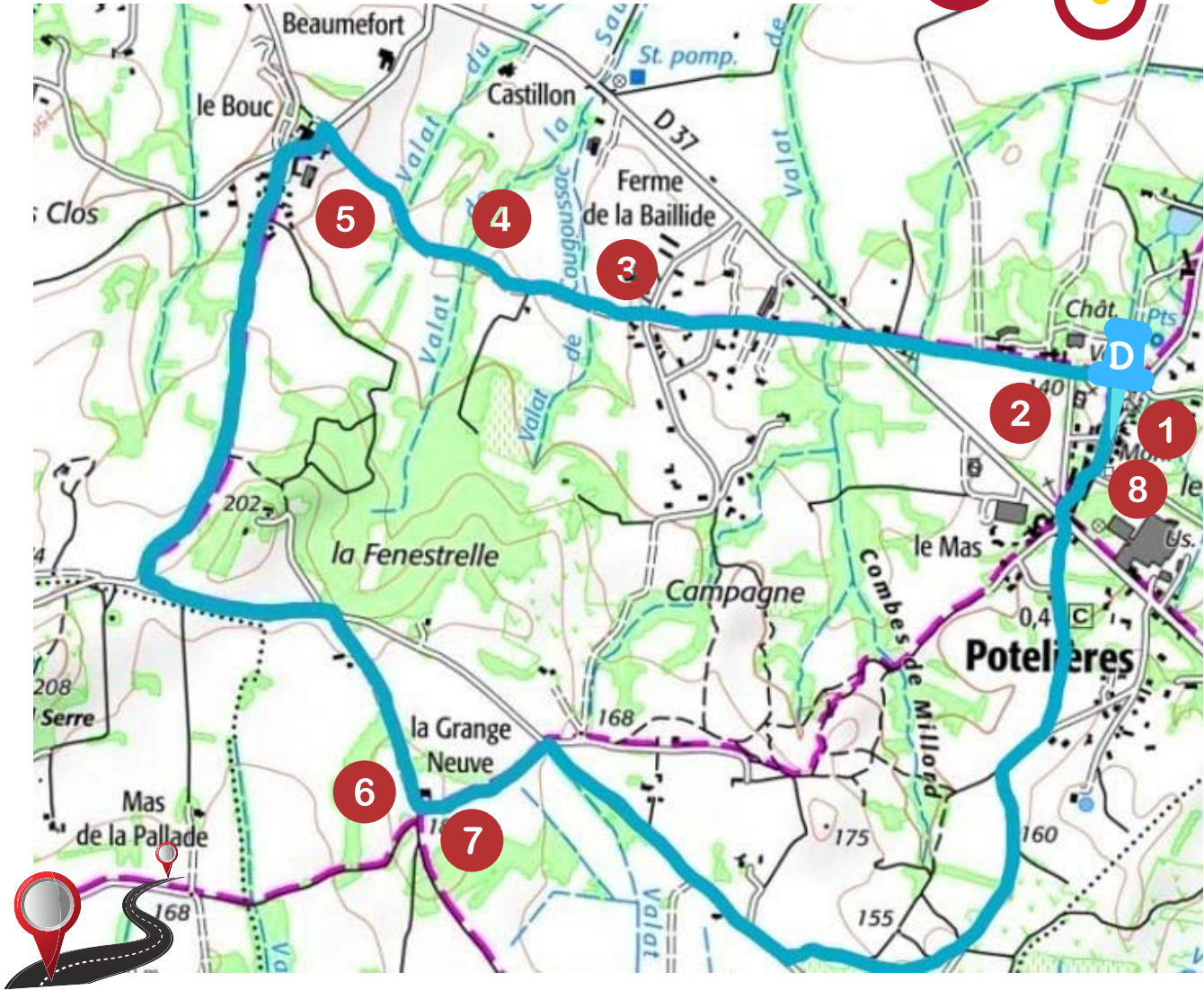


**Pour rajouter des kilomètres au compteur vélo de la communauté de communes !**

Vous pouvez rejoindre la communauté de cyclistes de la communauté de communes de Cèze Cévennes en créant un compte sur la plateforme **Géovélo**, qui permettra de comptabiliser les kilomètres à vélo réalisés sur le territoire : <https://www.geovelo.fr/communities/invites/BKFORS>



## Zone de jeux



**Nombre de Km : 6,3**  
**Nombre d'énigmes : 5**  
**Nombre de missions photos : 3**

**Difficulté : très facile, aucune difficulté particulière.**



**NIVEAU :**



**Très Facile**



## Etape 01 > Potelières



Départ au centre du village,  
devant la mairie, à **POTELIÈRES**



Pour vous mettre en jambe, commencez par vous diriger vers l'église Saint-Pierre. Faites-en le tour pour admirer sa façade et ses vitraux, dont un bien conservé. Cherchez l'écclésiastique qui tient un sceptre...

1



**Que tient-il dans sa main droite ?**

2

Avancez désormais vers l'entrée du Château de Potelières. Edifié en 1360, il a connu plusieurs restaurations et agrandissements. A partir de 2002, les derniers propriétaires ont planté 1400 oliviers et construit un moulin pour fabriquer de l'huile d'olive locale et biologique.



Trouvez un champ d'oliviers aux abords du Château.



**MISSION PHOTO : Concevez votre carte postale souvenir. Cherchez un point de vue offrant le panorama d'un champ d'oliviers, avec les tours du château visibles en arrière-plan.**



**Il est temps de prendre la route. Sortez du village et au croisement avec la D37, prenez la direction des Perdigones.**



## Etape 02 > La Ferme de la Baillide

Le parcours vous fait traverser un premier hameau. Profitez-en pour découvrir ses quelques rues.



**D'après cette vue aérienne, que peut-on trouver à cet endroit précis ? Indice :**

**L\_\_A\_\_E\_AB\_\_\_\_\_**



**Une fois ce lieu identifié, reprenez votre route vers le Hameau du Bouc.**

## Etape 03 > Le Bouc

**4**

Sur le sentier en côte qui vous amène au hameau du Bouc, profitez-en pour cueillir quelques plantes et fleurs sauvages.



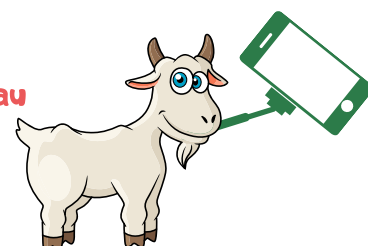
**MISSION PHOTO : Votre mission, si vous l'acceptez, est de décorer vos vélos (et vous-mêmes), en mode "peace and love". Tels des hippies, prenez la pose avec le hameau du Bouc en arrière-plan.**



**5**

Toujours sur le sentier, vous apercevrez au loin et sur votre gauche une chèvrerie. Cette ferme propose divers fromages de chèvres sur les marchés locaux alentours.

**MISSION PHOTO : Restons dans l'ambiance nature. Réalisez un selfie au bord de la route avec au moins 3 chèvres visibles en arrière-plan, MEME RIQUIQUI. 😊**



**A la sortie du hameau, prenez le Chemin de St-Julien-de-Cassagnas.**



## Etape 04 > La Grange Neuve

**Tournez ensuite sur le chemin de St-Ambroix à Auzon, à droite.**

En restant sur le chemin, faites le tour de ce joli bâtiment qu'est La Grange Neuve, une ancienne magnanerie (ferme d'élevage de vers à soie), bordée de prés et de pins d'Alep. Elle abrite des Chambres d'Hôtes.



**Laquelle de ces affirmations est incorrecte ?**

- A - vous êtes situés à une altitude de 190 mètres**
- B - il y reste un puits et une vieille machine agricole**
- C - une maison en ruines est visible au loin**
- D - il y a un champ d'oliviers aux abords du bâtiment**

6

7



Positionnez-vous ensuite devant l'entrée principale, et observez-la attentivement.

**Indiquez au moins 3 erreurs sur ce cliché...**



## Etape 05 > Retour au village

**Concluez votre périple en revenant au village de Potelières, en coupant à travers champs.**

Photo 1

Photo 2

Photo 3

Photo 4

8

Sillonnez les rues du centre du village.



**Laquelle de ces photos n'appartient pas à Potelières ?**

# Feuille réponses – POTE LIERES



Votre promenade s'achève... Grâce à cette expédition, vous pouvez collecter: **6,3 km**

Pour participer au tirage au sort qui aura lieu le **26 juin** et tenter de gagner un lot, envoyez cette fiche réponse et les 3 missions photos à l'adresse mail suivante avant le 23 juin minuit : [jeuconoursdecezecevennes@gmail.com](mailto:jeuconoursdecezecevennes@gmail.com)

1

-----

Vitrail église

5

**Mission photo**

2

**Mission photo**

6

**Affirmation : A - B - C - D**

Entourez l'affirmation fausse - Grange Neuve

3

Complétez :

L \_ A \_ E \_ AB \_ \_ \_ y \_ \_

Vue aérienne

7

1 : ----- / 2 : -----  
3 : -----

Jeu des différences - Grange Neuve

4

**Mission photo**

8

Photo n° - -

Indiquez la photo intrus - photo village

Coupon réponse :

Nom \* : \_\_\_\_\_ Prénom \* : \_\_\_\_\_

Email \* : \_\_\_\_\_

Adresse \* : \_\_\_\_\_

N° Tél : \_\_\_\_\_



J'accepte les conditions du jeu concours (cocher la case) \*

(\* ) champ obligatoire

Jeu gratuit sans obligation d'achat.

Règlement disponible sur le site Internet de la Communauté de Communes De Cèze Cévennes : <http://www.ceze-cevennes.fr/fr/information/9616/jeu-concours>

Politique de confidentialité : Les informations collectées sont à usage exclusif de la communauté de communes De Cèze Cévennes. Les données collectées restent confidentielles seront traitées et conservées par la Communauté de communes pendant la durée du jeu concours. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer vos droits à maîtriser vos données personnelles (droit d'accès et de rectification, droit d'effacement) en adressant un message précisant la demande à [jeuconoursdecezecevennes@gmail.com](mailto:jeuconoursdecezecevennes@gmail.com) et en joignant la copie d'un justificatif d'identité.



Nous espérons que vous avez passé un bon moment et fait de belles découvertes !

N'oubliez pas de rajouter vos kilomètres au compteur de la communauté de communes :

<https://www.geovelo.fr/communities/invites/BKFORS>

Rendez-vous fin juin pour les résultats du challenge d'activité et du jeu concours !



Ce jeu de piste a été conçu en partenariat avec Les Enigmatics.



**les enigmatics**  
agence de stimulation



## Sites internet utiles

Communauté de communes :

<http://www.ceze-cevennes.fr/fr/information/9612/mai-velo-2021>

 <https://www.facebook.com/decezecevennes>

Office du Tourisme :

<https://www.tourisme-ceze-cevennes.com/>

Météo France

<https://meteofrance.com/>

## Téléphone d'urgence

Secours : 112



## Conseils de Sécurité routière



Vérifier l'état de son vélo : freins, éclairage et sonnette



Préparer son itinéraire avant de partir, en privilégiant les pistes cyclables



Penser à s'équiper : casque, vêtements clairs, accessoires rétrofléchissants, écarteur...



Indiquer ses changements de direction en tendant le bras



Ne pas utiliser de casque audio ou d'oreillettes



Ne pas rouler après avoir trop bu. Au-delà de 0,5g/l, c'est interdit et surtout dangereux



Privilégier la file indienne. Et jamais à plus de deux côte à côte.



Ne pas rester dans les angles morts des bus et poids lourds. Et attention au appels d'air



Dans les virages, serrer au maximum à droite



## À VÉLO, SOYEZ BIEN ÉQUIPÉS !



**Casque** ..... obligatoire jusqu'à 12 ans



**Gilet rétrofléchissant certifié** pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante

**Feux** .....

avant jaune ou blanc et arrière rouge



**Siège enfant adapté** jusqu'à 5 ans

**Avertisseur sonore**

**Deux freins** (avant et arrière)

**Dispositifs rétrofléchissants** rouge à l'arrière, blanc à l'avant, orange sur les côtés et sur les pédales

**Équipements recommandés :**  
- Pneus correctement gonflés et à bandes latérales réfléchissantes  
- écarteurs de danger